

Aménagement de bureaux dans le Palais de Justice de Nice (06)

SURFACE: 215 m²
 BUDGET : 663 000 € HT

LIVRAISON DECEMBRE 2022

Maître d'ouvrage : MINISTERE DE LA JUSTICE
 DÉPARTEMENT IMMOBILIER DE LA DIR SG SUD-EST
 13100 AIX EN PROVENCE

Maîtrise d'oeuvre :
 - Architectes : BKCLUB Architectes, Clotilde Berrou & Marc Kauffmann
 chef de projet : Isabelle-Camille Tertrais
 - B.E.T. structure : INGÉNIÉRIE 84
 - B.E.T. électricité : INDIGO ENERGIES
 - B.E.T. environnement : ICD ENERGIES
 - B.E.T. acoustique : IGETEC ACOUSTIQUE

OPC : SPACES P. Berthier
 Contrôle technique : APAVE
 Contrôle S.P.S. : QUALITCONSULT

Volume de bois 36 m³ dont 10 m² d'ossatures

Entreprises

- Charpente bois : T.D.A.
 essences charpente : Sapin, épicéa
 Panneau OSB : Lameply
- Menuisier bois MENUISERIE BAREAU
 Contreplaqué : Bouleau
 Parquet chêne (150 m²)
 essences plaquage : chêne de fil
- Miroiterie, Serrurerie S.M.A.B.
- Peinture ENTREPRISE NOEL SERIES
- Rideaux MAISON SERIES
- Electricité ELECTRICITE INDUSTRIELLE J. P. FAUCHE
- Fluides M.C.I. Fluides



Illustration Clotilde Berrou BKCLUB Architectes



Récit de projet

Le Palais de Justice de Nice se situe au cœur du centre ancien. Le bâtiment a été inauguré en 1892. C'est un bâtiment à l'architecture néoclassique, monumentale, symétrique. Il se compose d'un socle en pierre, suivi d'un corps de bâtiment appareillés de grandes colonnes. L'ensemble est surmonté d'un fronton monumental. On entre au rez-de-chaussée par un grand emmarchement.

L'EXISTANT : UN VOLUME EXCEPTIONNEL

La salle des pas perdus se situe à rez-de-chaussée, en continuité de l'entrée. C'est un vaste atrium. La « mezzanine » du Palais de Justice, se trouve au-dessus de l'entrée principale. Sa façade ouest donne sur la place du Palais. Elle est composée de trois grandes fenêtres donnant sur des balcons. Chacune d'elle est surmontée de petits frontons.

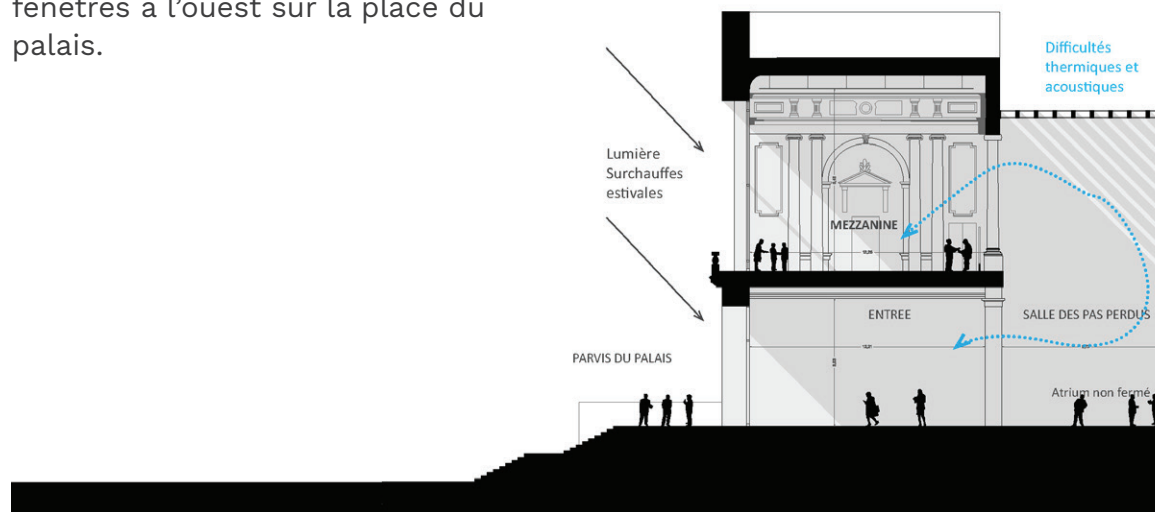
De l'autre côté, la salle s'ouvre, entre quatre colonnes gigantesques, sur l'atrium de la salle des pas perdus.

La mezzanine est un espace majestueux de 17 mètres par 8 mètres sous 9 mètres de hauteur sous plafond, merveilleusement ornementée.

La lumière naturelle éclaire généreusement le volume à travers la colonnade depuis la verrière de l'atrium et depuis les immenses fenêtres à l'ouest sur la place du palais.

Les va-et-vient fréquents, l'attente, les pas perdus, les conversations même discrètes qui se tiennent nécessairement dans l'entrée du palais résonnent jusqu'à la mezzanine.

A cet inconfort acoustique s'ajoute l'inconfort thermique, puisqu'il est difficile d'atteindre des températures convenables en hiver et que le lieu surchauffe aux beaux jours.



COUPE EXISTANTE - Illustration BKCLUB Architectes



USAGES EXISTANTS

L'espace accueillait une bibliothèque, constituée de rayonnages d'une hauteur de 2 mètres, perdus dans l'immensité de la salle. La bibliothèque n'a plus lieu d'être. La mezzanine est essentiellement utilisée pour des réunions, la réception et les points presse du procureur de la République. Le lieu est peu exploitable.

La loi de modernisation de la justice impose des réorganisations aux tribunaux de grande instance. Des lieux de travail supplémentaires sont nécessaires. Les seuls mètres carrés disponibles dans le Palais de Justice de Nice sont sur la mezzanine de la salle des pas perdus

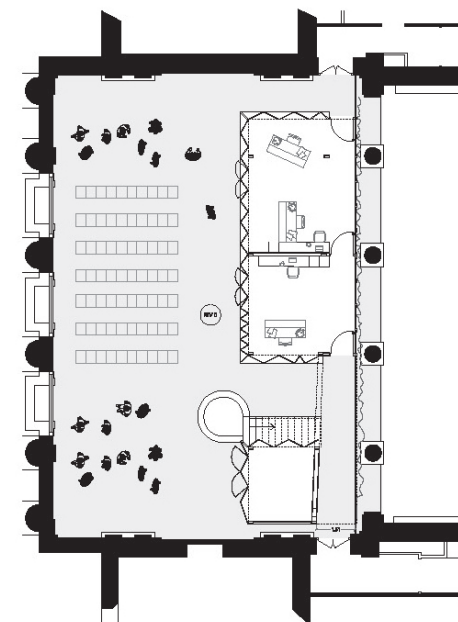
LES ENJEUX

Nous souhaitons conserver le volume exceptionnel de la salle, son ampleur majestueuse, sa lumière, son emphase et ses usages.

Pour implanter la quinzaine de postes de travail, nous prenons le parti pris de les superposer sur trois niveaux côté atrium. Le bâtiment devient un filtre entre salle de réception et salle des pas perdus. Différents dispositifs sont ajoutés pour complexifier les parois.

Les deux tiers de la mezzanine restent libres pour les points presse, les conférences et les réunions exceptionnelles.

Les trois niveaux forment une épaisseur habitée, permettant à la mezzanine et à la salles des pas perdus de fonctionner indépendamment sans se nuire.



PLAN DE NIVEAU BAS - BKCLUB Architectes



L'intervention architecturale dans cette salle ornementée doit répondre à plusieurs enjeux.

- L'occupation du site : le Palais de Justice est un établissement recevant du public qui fonctionne tout le temps, l'ensemble des accès se fait par le parvis de la place piétonne.

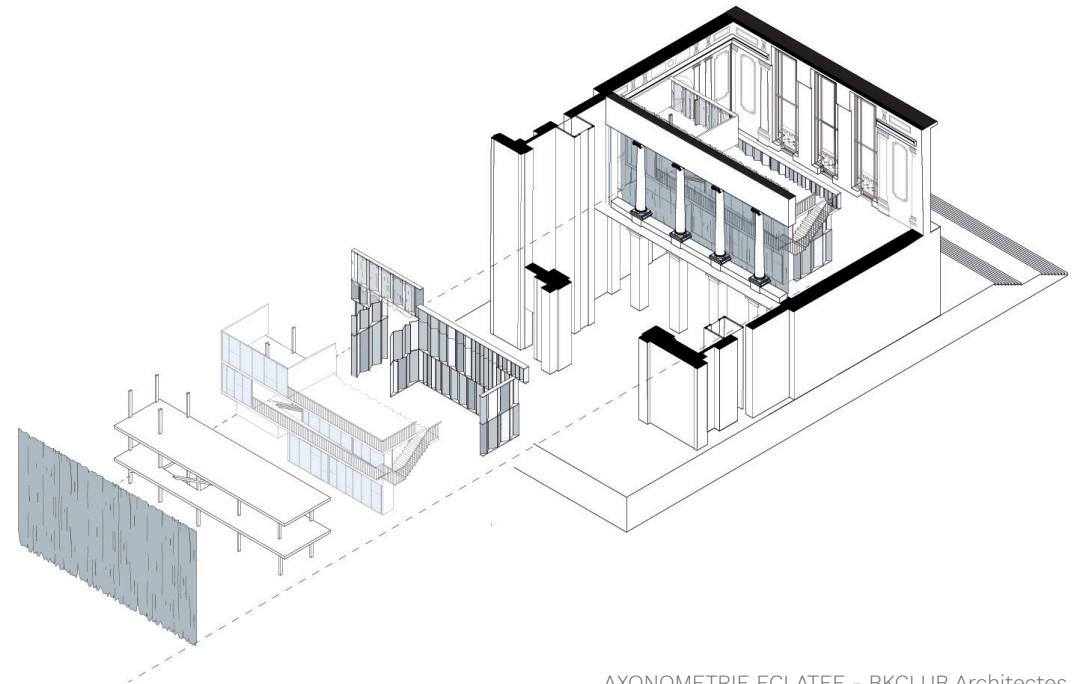
- L'échelle : allier la salle grandiose et des bureaux avec peu de hauteur sous plafond.

- La sobriété et l'ornementation : trouver une expression plastique contemporaine en adéquation avec le classicisme de la salle.

- La luminosité et l'intimité : avoir de la lumière naturelle suffisante tout en ayant un espace de travail individuel.

- L'acoustique : obtenir un confort suffisant tout en étant à proximité des allées et venues constantes de la salle des pas perdus.

- Le manque d'espaces : aucun autre espace du palais intérieur ou extérieur ne peut être dédié au chantier, y compris pour le stockage.



AXONOMETRIE ECLATEE - BKCLUB Architectes



La symbolique de la justice

Longtemps la justice a été rendue sous les arbres. Au fil des années, la symbolique de la Justice s'incarne dans son architecture. Elle assoit son autorité par l'emprunt aux temples antiques et aux lieux de culte. La lumière arrive du ciel, le tribunal est surélevé, tandis que le public est installé en face sur des rangées symétriques de bancs. La justice est puissante presque divine. De nos jours, la justice rompt avec ces codes. Les bâtiments revêtent moins d'ornements. Ils se veulent plus sobre et évoluent vers un vocabulaire de transparence et d'ouverture.

« Ce n'est donc plus la verticalité de l'obéissance à la Loi qu'il faut symboliser mais l'horizontalité de la civilité. (...) Le lieu de justice passe insensiblement d'un monument qui manifeste la puissance de l'État à un espace qui se tait pour écouter la plainte de la victime. »

Antoine Garapon, magistrat et secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice, indique dans son rapport : « Imaginer le Palais de Justice du XXIème siècle » :

« S'il fallait résumer d'un mot l'esprit d'un palais de justice pour le siècle à venir, voire après, on retiendrait le mot d'abri. L'idée d'abri est profondément inscrite dans notre architecture judiciaire. Les premiers lieux de justice ont été créés après que l'on se fut réfugié sous les arbres pour se rapprocher des dieux et sans doute pour se protéger du soleil. C'est comme cela que la justice est née : en trouvant une bonne distance entre le monde et l'au-delà. (...) L'abri, c'est également un endroit qui protège de la rigueur des intempéries, dans lequel on se sent en sécurité. Un espace qui abrite un face à face, vertueux celui-là, c'est-à-dire propice à la reconnaissance mutuelle. (...) Il faut un havre, un endroit où la justice soit chez elle pour qu'elle soit présente au monde.»

Antoine Garapon, IMAGINER LE PALAIS DE JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE, magistrat, secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice.



Récit de projet

Le projet est pensé en chantier sec avec un maximum de préfabrication en atelier. L'ensemble de la charpente est en bois : poteaux, poutres, plancher, parquet, menuiseries. La construction est rythmée la capacité de stockage et les amenées et replis au fur et à mesure du chantier.

Les niveaux sont desservis par un escalier qui se déroule entre les étages créant un parcours. A rez-de-chaussée, il démarre par une grande marche circulaire. Elle servira de podium pour les conférences de presse. Au dernier niveau l'escalier ménage un espace de repos en surplomb de la salle de la mezzanine. Le dernier niveau, sous le faux plafond existant, est coiffé d'une toiture en légère pente, accueillant les équipements techniques.

L'ensemble des bureaux est vitré. Côté atrium, la façade est composée de châssis bois vitré toute hauteur, et complété par des meubles en bois de rangement bas. Côté mezzanine, trois typologies de vitrages sont utilisées : transparent,

translucide, et martelé. Ils sont posés bord à bord sur de larges consoles en bois, selon trois angles et trois largeurs différentes. Ce jeu permet de concilier : acoustique, intimité et luminosité.

Les consoles sont traitées avec une sobre modénature de corniche contemporaine. L'espacement des consoles, déterminant les hauteurs de vitrage, tantôt garde-corps, tantôt plancher, vise à complexifier la lecture des volumes de travail derrière la façade.

Dans les bureaux, les cloisons transversales en bois sont épaisses afin de contenir les rangements pour les robes du personnel de justice et les gaines de distribution verticales des fluides.

Le réseau de distribution de l'air existant est repris pour être optimisé et régulé. Des gaines verticales et des bouches de soufflage longue portée permettent de gérer les flux d'air en fonction des saisons, tout en garantissant les niveaux sonores.

Chaque bureau possède de part et d'autre des voiles acoustiques. L'ensemble de la charpente est peinte en blanc, tandis que seuls quelques éléments de console et le mobilier reste en bois.

Les essences de bois se complètent, répondant au jeu de matières mené dans le choix des vitrages.

Le bois brut de la charpente et les panneaux d'OSB offrant le plus de textures sont uniformisés par une peinture blanche, tandis que le bois est laissé apparent sur les consoles intérieures, le parquet, les escaliers et le mobilier.

L'ambiance est lumineuse, calme et chaleureuse.

Entre les colonnades, vers l'atrium de la salle des pas perdus sont posés de grands voiles acoustiques blancs d'une hauteur de 9 mètres. Le plissé est augmenté pour mettre en valeur par contraste la largeur des colonnes.

